

La commune intensifie la vidéosurveillance !

Les caméras seront installées à plusieurs points sensibles comme le club de foot et la plaine

La commune de Saint-Georges va placer des caméras de surveillance mobiles à 19 points sensibles, souvent touchés par des dépôts sauvages. Le club de foot sera aussi placé sous vidéosurveillance.

Comme d'autres communes semi-rurales qui souffrent du phénomène des dépôts sauvages, Saint-Georges-sur-Meuse a répondu à l'appel à projets de l'ASBL Be WaPP pour l'acquisition de moyens de vidéosurveillance. Cela a permis à la commune d'obtenir un subside de 23.000€ qui correspond à 75% de la somme à allouer à ce matériel.

Ce mercredi soir, les conseillers communaux ont voté unanimement en faveur du placement de ces futures caméras de surveillance mobiles. « On veut faire la chasse aux dépôts sauvages », lance le bourgmestre Francis Dejon (Ensemble-cdH). « Il y a eu tout un travail réalisé en amont par le service propreté et l'agent constateur. Dix-neuf points critiques ont été identifiés sur l'entité. Les caméras pourront être démenagées d'un endroit à un autre ».

CESSER LES ACTIVITÉS NOCTURNES AU FOOT

Les élus ont aussi voté en faveur de l'installation de caméras de surveillance sur le site du club de football et de la plaine de jeux, rue Joseph Wauters. « On a déjà eu maintes fois l'occasion de se plaindre de ce qui se passait sur

cette zone-là. Singulièrement en soirée, voire pendant la nuit. Nous avons décidé qu'il serait sage d'installer des caméras de surveillance pour couvrir la plaine, les parkings et les terrains de foot », explique le bourgmestre.

PAS VERS LES ZONES HABITÉES

La conseillère d'opposition Marie-Eve Haidon (Projets Citoyens), qui a elle-même vécu une mésaventure nocturne à cet endroit, se réjouit du placement de ces caméras, tout en posant la question du respect de l'intimité pour les habitations privées bordant les terrains. « Pas question que les caméras soient orientées vers les zones habitées », assure Francis Dejon.

UN DÉPLACEMENT DU PROBLÈME ?

Le conseiller Thierry Beltran (Écolo) a émis des doutes sur l'efficacité d'un tel dispositif, en prenant l'exemple de la caméra sur la place André Renard. « Je ne suis pas certain que la situation ait

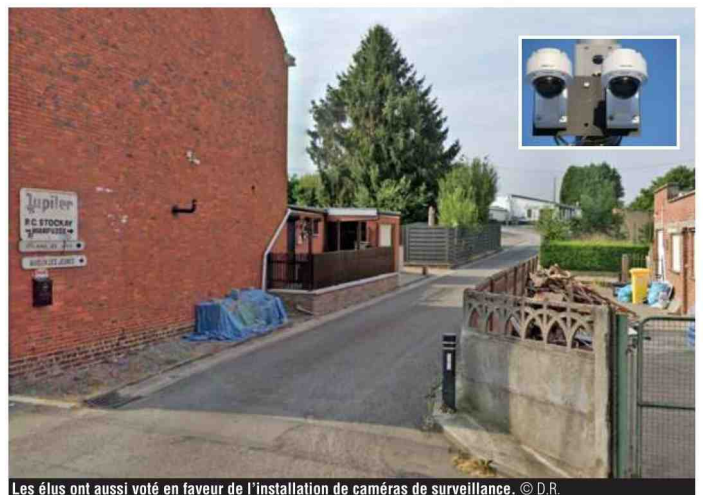
changé radicalement place André Renard après le placement de la caméra. À l'époque, notre groupe avait dit que le placement de caméras ne ferait que déplacer le problème ailleurs. Je pense que ça rassure les gens mais ça n'est pas

Le conseiller Thierry Beltran (Écolo) a émis des doutes sur l'efficacité d'un tel dispositif

une solution concrète. Il faut pouvoir aller à la rencontre des gens en cas de présence litigieuse ».

Même si le bourgmestre reconnaît que la vidéosurveillance n'est « pas la panacée », il affirme que la caméra de la place André Renard a permis d'améliorer le quotidien des riverains et de confondre un trafic de stupéfiants. Reste à espérer que le lot de nouvelles caméras remplira le double objectif de quiétude. **◉**

PIERRE TARGNON



Les élus ont aussi voté en faveur de l'installation de caméras de surveillance. © D.R.

En bref

Le Tennis Club de Warfusée va refaire sa toiture

Un allègement fiscal est prévu en 2021 dans le cadre de la crise sanitaire pour les secteurs Horeca, coiffure, soins, sports, loisir et agences de voyage. La commune n'appliquera ni la taxe sur l'enlèvement des immondices, ni la taxe sur la force motrice, ni le droit d'emplacement sur les marchés.

Un subside de 8.000€ a été accordé au tennis club de Warfusée pour la rénovation de sa toiture. « Il pleut à l'intérieur. Il est obligatoire de rénover et ils n'ont pas les moyens nécessaires

», explique l'échevin du Sport Pierre Bricteux. « En contrepartie, une convention sera signée pour permettre l'utilisation à titre gratuit des terrains pour les clubs faisant partie de la RCA et pour les activités de l'AIL ». Le groupe d'opposition Projets

Citoyens a voté contre une modification de voirie Chemin de la Tomballe, liée à un projet de garage agricole. Le vote portait sur le fait d'imposer une emprise pour la création d'un trottoir le long de la propriété, et non sur le projet, pour lequel le

permis n'est pas encore accordé. Mais Projets Citoyens déplore déjà un manque de vision globale pour l'aménagement de la zone d'activité économique mixte, et les nuisances environnementales d'un garage agricole. **◉**

P.TAR



La Meuse - Huy Waremme 26/03/2021, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Meuse - Huy Waremme



Il n'y a pas moins cher que nous près de chez vous.

Votre magasin Colruyt, le garant des meilleurs prix dans votre région.

colruyt